PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION
TENUE LE 18 JUIN 2020 SUR TEAMS

Présences : **Monsieur Sébastien Turner, parent**
Madame Johanne Trudeau, sdg
Madame Line Parent, parent
Monsieur Jean-Sébastien Motard, parent
Monsieur Valery Tchuente, parent
Monsieur Dominic Loiselle, enseignant
Madame Michèle Lepage, éducatrice spécialisée
Madame Josée Pomminville, enseignante
Madame Chloé Beaudoin-Lejour, parent
Monsieur Martin Herteleer, parent

Absences : Aucune
La direction était présente : Monsieur Alexandre Poirier

1. **Accueil et vérification du quorum**

   Le quorum étant atteint, Monsieur Sébastien Turner souhaite la bienvenue et ouvre la réunion à 18h05.

2. **Période questions du public**

   Aucun public

3. **Adoption de l'ordre du jour**

   Monsieur Sébastien Turner fait la lecture de l'ordre du jour et demande l'ajout en point 21 « Mot du comité de parent ». Monsieur Dominic Loiselle demande de déplacer au point 4 le point 19 « Règles de régie interne (préparation pour septembre) ». Les points mis à l'ordre du jour seront ainsi décalés.

   Il est proposé par Madame Michèle Lepage et appuyé par Madame Josée Pomminville d'adopter l'ordre du jour avec les modifications demandées.
   Adopté à l'unanimité
   CE-19-20-027

4. **Règles de régie interne (préparation pour septembre)**

Monsieur Dominic Loiselle attire l'attention sur le fait que l'adoption de ce document fut une étape oubliée en début d'année. Monsieur Alexandre Poirier précise que la loi 40 n'apporte aucune modification à ce niveau pour l'instant. Nous pouvons donc reconduire ces règles d'année en année. Les membres conviennent que les heures de séance du CÉ soit respectées tel qu'indiqué dans le document; début à 18h30 minimum et fin à 22h00 maximum.

Il est proposé par Monsieur Dominic Loiselle et appuyé par Monsieur Valery Tchuente d'adopter les règles de régie interne tel que présentées.
Adoptée à l'unanimité
CE-19-20-028

5. **Lecture et adoption du procès-verbal du 17 février 2020**

Quelques corrections sont apportées.

- Au point 8, il est indiqué que le plan de déploiement des mesures a été approuvé à la séance du 20 janvier alors que cette rencontre a été annulée.
- Le plan de lutte contre la violence et l'intimidation a été approuvé après la séance.
- Au point 3, le nom de Daniel Bouthillier doit être changé pour Daniel Bouthillette.

Il est proposé par Monsieur Jean-Sébastien Motard et appuyé par Madame Michèle Lepage d'adopter le procès-verbal tel que corrigé.
Adopté à l'unanimité.
CE-19-20-29

6. **Code de vie**

Monsieur Alexandre Poirier mentionne que peu de changements ont été apportés mis à part les dates et quelques ajouts dictés par le CSS concernant la COVID. Après discussion, les membres demandent :
Ajout à la page 1 dans l'onglet « heure d'ouverture » : En fin de journée après le départ des autobus, aucun élève sera autorisé à aller dans sa classe pour récupérer des effets scolaires oubliés.
Que le terme « enfant » soit remplacé par « élève ». Toutefois, si dans une phrase, on réfère à un lien de parentalité, le terme enfant sera maintenu.

Il est proposé par Monsieur Jean-Sébastien Motard et appuyé par Monsieur Valery Tchuente d'approuver le code de vie avec les modifications demandées.
Approuvée à l'unanimité.
CE-19-20-030

7. **Frais chargés aux parents et matériel didactique**

8. **Liste des fournitures scolaires 20-21**

Monsieur Alexandre Poirier se référant au document « Cadre de référence » établissant le montant maximum à 75$ suggère de le maintenir tel quel tout en se gardant l'option d'amendement et ce, en cas d'ajouts de ressources nécessaires en lien avec la situation actuelle.

Monsieur Dominic Loiselle demande l'ajout du préscolaire dans la liste existante et de retirer la demande de vêtements d'éducation physique pour le préscolaire.
Monsieur Martin Herteleer souhaite que soit uniformisées les demandes pour certains articles (ex : épaisseur des duo-tang) afin d'en permettre la réutilisation. Monsieur Alexandre Poirier assure qu'il y aura, dès cette année, une uniformisation pour certains articles et que l'an prochain une attention particulière sera portée sur cet aspect.

Il est proposé par Monsieur Martin Herteleer et appuyé par Madame Chloé Beaudoin-Lejour d'approuver les listes tel que présentées.
Approuvée à l'unanimité.
CE-19-20-031

9. **État du budget**

Monsieur Alexandre Poirier annonce que la dette antérieure avait bien été épongée par la commission scolaire. Le budget 19-20 présentant à nouveau un déficit, un plan de redressement prévu à 15 000$ pourra être revu à la hausse au budget révisé et ainsi le déficit pourra être amorti sur 3 ans.

10. **Budget initial 20-21**

Monsieur Alexandre Poirier présente le document « Budget de fonctionnement et investissement » (Budget initial de l'école)
Il est proposé par Monsieur Valery Tchuente et appuyé par Monsieur Jean-Sébastien Motard d'adopter le budget initial 20-21 tel que présenté au montant de 250 330,00$.
Adoptée à l'unanimité.
CE-19-20-032

11. **Budget initial du service de garde 20-21**

Monsieur Alexandre Poirier présente le document C4 concernant le budget initial du service de garde pour l'année 20-21.

Il est proposé par Madame Michèle Lepage et appuyé par Line Parent d'adopter le budget 20-21 tel que présenté au montant de 332 142,00$.
Adoptée à l'unanimité.
CE-19-20-033

12. <u>Budget de fonctionnement du conseil d'établissement 20-21</u>

Le montant étant le même (400$), les membres conviennent de reconduire le budget tel quel.

Il est proposé par Monsieur Martin Herteleer, appuyé par Madame Michèle Lepage d'adopter le budget tel que présenté.
Adoptée à l'unanimité
CE-19-20-034

13. <u>Budget de fonctionnement, d'investissement 20-21 et plan de redressement</u>

Monsieur Alexandre Poirier informe et explique le montant présenté.
Il est proposé par Monsieur Jean-Sébastien Motard et appuyé par Monsieur Valery Tchuente d'adopter le budget tel que présenté.
Adoptée à l'unanimité
CE-19-20-035

14. <u>Encadrement des frais exigés aux parents</u>

Ce sujet ayant été abordé aux points 7 et 8, les membres conviennent de passer au point suivant.

15. <u>Règles de conduite et mesures de sécurité</u>

Les membres conviennent de reporter l'agenda et les règles actuelles. Toutefois, les ajouts en lien avec la crise COVID 19 seront ajoutés en temps et lieu.

Il est proposé par Monsieur Sébastien Turner et appuyé par Madame Michèle Lepage d'approuver les règles et mesures tel que présentées.
Approuvée à l'unanimité
CE-19-20-036

16. <u>Calendrier scolaire 20-21</u>

Il est mentionné l'ajout des semaines A et B.

17. **Utilisation des locaux à des fin s autres que scolaires**

Monsieur Alexandre Poirier nous informe de la visite, aujourd'hui même, des lieux par les responsables d'ACTIV-ÉTÉ. En raison des règles sanitaires exigées, ils vont devoir utiliser plus de locaux et prévoir une zone rouge. Ils doivent aussi fournir tout l'équipement sanitaire. Le gymnase, les 4 classes situées derrière la grille et la classe de musique (zone rouge) seront les secteurs utilisés. Il est à noter, cependant, que la location en soirée pour diverses activités sportives n'est pas autorisée.

Il est proposé par Madame Michèle Lepage et appuyé par Monsieur Dominic Loiselle d'approuver l'utilisation des locaux tel que présentée.
Approuvée à l'unanimité.
CE-19-20-037

18. **Nouvelles de l'école et suivi sur la situation de la COVID**

Monsieur Alexandre Poirier fait état de la situation et invite Madame Michèle Lepage à compléter les informations. Elle fait le bilan du travail effectué par les différents comités, l'organisation des lieux, la distribution du matériel sanitaire, etc... Ils expliquent, par la suite, les règles de distanciation exigées par la Santé Publique pour le retour en août 2020.

19. **Fondation**

Aucun développement à ce sujet, il est convenu de le reporter ultérieurement.

20. **Affaires diverses**

Aucun sujet.

21. **Mot du comité de parents**

Monsieur Martin Herteleer nous informe de la nomination de Monsieur Roy à titre de président. Il mentionne que le comité a tenté d'apporter le plus de support possible au cours des dernières semaines et souligne l'apport de la Fédération des comités de parents.

22. **Mot de la représentante du service de garde**

Madame Johanne Trudeau informe que les choix d'horaire de travail ont été faits et que la même équipe sera au rendez-vous pour la rentrée. Elle informe les membres que la mise à jour du document « Guide des parents » a été reportée afin que les ajouts et modifications en lien avec la crise actuelle y soient intégrés lorsque reçus.

23. Mot du personnel de soutien

Madame Michèle Lepage nous informe que la séance d'affectation de poste aura lieu le 25 août 20 et que l'équipe actuelle souhaite rester à l'école NDA.

24. Mot des enseignants

Le succès de la cérémonie des finissants est souligné et on souhaite bonne soirée aux participants du bal virtuel de ce soir.

25. Mot de la direction

Monsieur Alexandre Poirier fait mention du travail fourni par l'équipe durant cette période difficile. Il y aura diffusion du vidéo officiel de l'événement des finissants ce soir.

26. Mot du président du conseil d'établissement

Monsieur Sébastien Turner rappelle qu'une séance du conseil est à prévoir en août, la date demeure à déterminer. Il souhaite un bel été à tous.

27. Varia

Aucun sujet.

28. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur Jean-Sébastien Motard et appuyé par Madame Line Parent que la séance soit levée à 19h15.
Approuvé à l'unanimité
CE-19-20-38

Monsieur Sébastien Turner
Président

Monsieur Alexandre Poirier
Directeur